



N° Vert 0 800 880 660

Si vous ne l'avez pas encore fait, renouvelez votre adhésion 2016 !

LES 4 MISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSOCIATION DMLA :

- ➔ Informer le grand public,
- ➔ Écouter, soutenir et aider les patients,
- ➔ Intervenir auprès des services publics pour faciliter la vie des patients,
- ➔ Aider la recherche médicale et scientifique contre la DMLA.



BULLETIN D'ABONNEMENT

DATE : / /

- Je souhaite adhérer à l'Association DMLA
- Je souhaite renouveler mon adhésion à l'Association DMLA

EN TANT QUE :

- Patient* Orthoptiste/Opticien Ophtalmologiste
- Entourage de patient

* Nom de mon ophtalmologiste :

TARIFS

Membres actifs : 30 € (1)

Membre bienfaiteur : 50 € ou plus : (1)

Je fais un don de : euros (1)

Découpez votre bulletin d'adhésion suivant le pointillé et envoyez-le rempli avec votre chèque (libellé à l'ordre de " Association DMLA ") sous enveloppe à :

Association DMLA

BP 30059 - 71602 PARAY-LE-MONIAL CEDEX

Vous recevrez en retour un reçu et une carte d'adhérent

Nom..... Prénom

Date de naissance

Profession

Adresse.....

Code postal Ville

Téléphone

E-mail.....

Il est désormais possible d'adhérer en ligne (paiement par carte bleue) via le site internet www.association-dmla.com, rubrique " Adhérer à l'association "

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à l'Association DMLA. (1) Pour l'intégralité des sommes versées, dons ou cotisations, il est établi un reçu pour les impôts afin de bénéficier d'une déduction fiscale : 66 % du montant de ces sommes sont directement déductible de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros, ne vous revient qu'a 34 euros après déduction fiscale.